**Conseil des Droits de l’Homme des Nations Unies**

**31e session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel**

 **Genève, 5 - 16 Novembre 2018**

**Intervention de la République d’Albanie**

**Dialogue Interactive sur l’EPU du Monaco**

**12 Novembre 2018**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

Monsieur le Président,

L'Albanie accueille chaleureusement la délégation de Monaco au troisième cycle de l'EPU.

Nous félicitons Monaco pour son engagement et sa coopération constructive avec les mécanismes internationaux de défense des droits de l'homme, ainsi que pour l'amélioration continue du cadre normatif et institutionnel national régissant la promotion et la protection des droits de l'homme.

Nous apprécions les efforts déployés par Monaco pour répondre aux recommandations du deuxième cycle de l’EPU. Nous notons également avec satisfaction que Monaco a, depuis lors, adhéré et ratifié à un certain nombre d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, y compris la ratification de la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées en 2017. La délégation de Monaco pourrait-elle nous fournir plus des précisions sur des mesures prises en vue de la ratification de la CDPH?

Le rapport de Monaco mentionne également la création d’un comité pour la promotion et la protection des droits des femmes. Nous voudrions demander à la délégation monégasque plus d'informations sur ce processus, en particulier sur le rôle de la société civile pendant et après la création du comité interministériel.

Enfin, l'Albanie recommande à Monaco de mettre en place un service d'assistance téléphonique gratuit, accessible 24h/24h à tous les enfants, au niveau national et de sensibiliser à la manière dont les enfants pourraient accéder à ce service.

Je vous remercie Monsieur le Président,